

Il y a 60 ans, Rome

Guy Mollet, Père de l'Europe



Denis Lefebvre,
Entretien avec Henri Lastenouse

Il y a 60 ans, étaient signés les traités de Rome, donnant naissance à l'Euratom et au Marché Commun. Sauvons l'Europe a rencontré l'historien Denis Lefebvre, spécialiste de l'histoire politique contemporaine, journaliste et secrétaire général de l'OURS ([Office universitaire de recherche socialiste](#)).

Henri Lastenouse : Où en est le projet européen avant l'arrivée du socialiste Guy Mollet au pouvoir en France ?

Après l'échec de la CED en 1954, tous les efforts d'unification menés depuis les lendemains de la Seconde guerre mondiale semblent voués à sombrer dans les oubliettes de l'histoire. Monnet a d'ailleurs démissionné de la présidence de la CECA ! L'Europe militaire est abandonnée, et la voie de l'Europe politique paraît être fermée pour longtemps.

Chacun est convaincu que désormais seules les questions économiques permettront de faire avancer l'Europe. 1956, dans l'esprit des Européens convaincus, doit constituer une relance du processus d'unification européenne en panne depuis l'échec de la CED.

Les élections législatives françaises de janvier 1956 constituent-elles un tournant ?

C'est une évidence.

On en mesure le premier signe concret quand le Président de la République choisit Guy Mollet comme président du Conseil plutôt que Pierre Mendès-France. Il sait que le premier pourra « faire l'Europe » et que le second ne le pourrait pas.

Mendès est l'homme de l'échec de la CED, ce traité qu'il n'a pas défendu, qu'il a contribué à rejeter par une procédure peu glorieuse, par manque d'un vrai débat qu'il aurait pu initier. Il le paye cash en janvier 1956 !

C'est dans la même logique que Guy Mollet refuse d'accéder à la demande de Mendès-France d'obtenir le ministère des Affaires étrangères. Ce poste devait être confié à un pro-européen : ce sera donc Christian Pineau.

Dès le 31 janvier, dans sa déclaration d'investiture Guy Mollet annonce les grandes lignes de l'action que son gouvernement mènera au plan européen : « Je conjure solennellement l'Assemblée de ne plus faire de l'idée européenne un sujet de mésentente, mais d'en faire, au contraire, un grand trait d'union ».

Oui, mais au-delà des bonnes intentions...

Guy Mollet suit de très près la manière dont les négociations évoluent. Il prend très vite conscience que les problèmes en cours évolueront favorablement si les rapports franco-allemands sont solidement assurés, notamment par le règlement de la question sarroise.

En juin 1956, au Luxembourg, lui et Konrad Adenauer se rencontrent. En une journée, le problème est réglé, ainsi que quelques questions restées en suspens, telle la canalisation de la Moselle.

Quelle est sa tactique pour éviter un nouvel échec comme pour la CED ?

Vis-à-vis de ces différents acteurs et partenaires potentiels, le gouvernement met surtout en avant l'Euratom (qui ne pose guère de questions), un leurre en quelque sorte, pour camoufler son objectif prioritaire : le Marché Commun qui, lui, préoccupe et inquiète davantage certains. L'Euratom une fois adopté, pensaient Guy Mollet et ses ministres, le Marché Commun passerait plus facilement : c'était bien vu !

En juillet 1956 s'ouvre à l'Assemblée nationale un débat sur l'Euratom, voulu par le président du Conseil qui veut souder le Parlement autour d'un projet précis.

Ce débat fait date dans les annales de la République. En effet, procédure exceptionnelle, deux non-parlementaires montent à la tribune de l'Assemblée nationale : Francis Perrin, Haut-Commissaire à l'énergie atomique, et Louis Armand, président de la SNCF. Les deux hommes, parfaitement indépendants, présentent le dossier technique de l'Euratom, et leurs deux rapports impressionnent les parlementaires.

Le texte favorable à l'Euratom est adopté à une confortable majorité : 332 voix contre 181 et 70 abstentions. Parmi les « non », on retrouve, outre les communistes, 27 radicaux qui ont suivi Pierre Mendès France dans son opposition.

Ensuite, les négociateurs s'attaquent à la question du Marché commun...

En effet, mais rien n'est simple.

Si les Français sont en général favorables à la construction européenne, la classe politique est plus divisée, comme la haute administration et certains milieux professionnels et syndicaux. Deux témoignages sont révélateurs.

Celui de Maurice Faure, tout d'abord. Il a rappelé dans ses Mémoires cette phrase qu'un diplomate lui a un jour lancée : « *Monsieur le ministre, vous êtes en train de trahir la France.* »

Robert Marjolin a écrit de son côté, dans ses Mémoires : « *à l'idée que la masse des protections de tous genres, que l'avant-guerre, la guerre et l'après-guerre avaient accumulées, pourraient un jour disparaître, et que l'industrie française devrait alors affronter la concurrence étrangère sans droits de douane, ni contingentements ni subventions*

étatiques [...] les intéressés se sentent nus sur un plateau désolé où soufflerait une bise glaciale. »

Mais ces opposants - ministres y compris - se heurtent à l'engagement personnel de Guy Mollet.

Le contexte international est-il un facteur important pour expliquer le traité de Rome ?

La volonté de Guy Mollet prend une nouvelle ampleur après l'affaire de Suez, et son « échec » en novembre 1956. Le 6 novembre 1956, alors que le Premier britannique Anthony Eden annonce par téléphone à Guy Mollet qu'il arrête les opérations militaires sur le canal, les pressions américaines étant trop fortes, Adenauer, présent à Matignon, lance : « Et maintenant, il faut faire l'Europe. »

Dès lors, la volonté politique l'emporte sur toutes les autres considérations, qu'elles soient techniques ou économiques. Guy Mollet ne veut plus retenir aucun argument poussant à la prudence, estimant qu'il faut avancer. « Si le gouvernement à direction socialiste, écrira-t-il en décembre 1959, s'était uniquement fondé sur la situation conjoncturelle en mars 1957, il n'aurait pas signé le traité de Rome. »

D'ailleurs, pour accélérer les négociations, il est décidé que pour toute une série de questions, le traité de Marché commun énoncera des principes généraux, et laissera à l'autorité supranationale le soin de prendre des dispositions précises.

En février 1957, lors du premier « sommet européen » qui se tient à Paris, un compromis est trouvé sur la création et les principales caractéristiques d'un fonds européen d'aide aux pays africains et malgache, qui deviendra ensuite le fonds européen de développement.

Il n'a pas été facile de convaincre le groupe parlementaire SFIO ?

Le groupe s'était divisé en 1954, sur la CED. Une nouvelle division en 1957 aurait été catastrophique. Pour rallier les indécis Guy Mollet demande à Alain Savary d'être le rapporteur du projet de CEE. Son ralliement, lui qui avait voté contre la CED, a été déterminant et chacun a été frappé par la conclusion de son rapport : « *L'option n'est pas entre la Communauté et le statu quo, mais entre la Communauté et la solitude* » Majoritairement, les parlementaires socialistes votent en faveur du projet.

Ces traités ont été signés en 1957, sous la IVe République. Un an plus tard, le général de Gaulle arrivait au pouvoir... qu'en est-il advenu ?

Mai 1958 et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle ont changé profondément la politique européenne de la France pour de longues années.

On note cependant que les engagements pris par le général devant Guy Mollet, dans leurs rencontres de mai 1958, de respecter les traités de Rome ont été tenus, mais dans la lettre plutôt que dans l'esprit...

En 1967, par exemple, dans une rencontre des socialistes européens pour commémorer le 10e anniversaire de la signature des traités de Rome, il déclare : « *L'Europe que nous voulons bâtir est le contraire de celle dont le gaullisme a peu à peu imposé les limites à nos partenaires. J'affirme qu'en 1956 et 1957, lorsque le gouvernement de front républicain a négocié et signé le traité de marché Commun, celui-ci était considéré par nos co-signataires et par nous comme une étape vers les Etats-Unis d'Europe.* »

Que conclure du rôle de Guy Mollet ?

Nous savons naturellement ce que l'Europe doit à ses pères fondateurs Monnet, Schuman, Adenauer ou encore le socialiste belge Paul Henri Spaak.

Pourtant, Guy Mollet devrait être considéré comme un des « pères de l'Europe », au vu de ses réalisations, de ses prises de position, et de ses efforts depuis la fin des années quarante.

Comme l'a écrit de lui Jean Monnet en 1977, « *J'ai été heureux de travailler avec lui à la construction de l'Europe. Il y a apporté toute sa conviction et son courage politique.* »